



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 avril 2024

Délibération n° 11

Envoyé en préfecture le 03/05/2024

Reçu en préfecture le 03/05/2024

Publié le 03/05/2024

ID : 077-217701226-20240429-DEL_29AVR24_11-DE



Date de convocation

19.04.2024

Date d'affichage

23.04.2024

Nombre de Conseillers

en exercice : 35

présents : 26

votants : 32

Objet : Modification partielle de la carte des secteurs scolaires pour y intégrer les nouvelles rues Valery Giscard d'Estaing et Pierre Bérégovoy

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. C. DELPUECH – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. JM. GUILBOT – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. D. VIGNEULLE – Mme LM. LODE-DEMAS – M. F. BOURDEAU – Mme M. GEORGET – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. C. LUTTMANN – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – M. FC. YOUNBI NGAMO – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – Mme KD. ILLMANN – Mme L. MASSE – M. D. ROUSSAUX – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

M. G. ALAPETITE par Mme MM. SALLES – M. C. GHIS par M. E. ALAMAMY – Mme C. KOZAK par Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. B. ZAOUÏ par M. F. BOURDEAU – M. J. RANQUE par M. C. DELPUECH – M. B. VRIGNAUD par Mme L. MASSE

Absents

M. S. ROUILLIER – Mme A. ADJELI – Mme A. MEJIAS

Madame Anne-Marie BOURDELEAU LE ROLLAND a été élue secrétaire de séance.

Monsieur Cyril DELPUECH, rapporteur, soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Conformément aux dispositions des articles L.212-7 et L.131-5 du Code de l'Éducation, la commune a la responsabilité de définir le ressort de chacune des écoles dénommé secteur scolaire.

La sectorisation scolaire est déterminée par la délibération n°9 du 16 novembre 1998 et ajustée par la délibération n°7 du 23 novembre 2023 portant actualisation de la carte des secteurs scolaires de la commune.

Les élèves du 1er degré des écoles publiques combs-la-villaises sont scolarisés en fonction de leur adresse.

Après la finalisation du projet immobilier sur le domaine du Breuil, deux nouvelles rues ont été établies : la rue Valery Giscard d'Estaing et la rue Pierre Bérégovoy. Leur désignation et leur numérotation ont été officiellement définies par un arrêté municipal.

Au vu de ces éléments, il est proposé au conseil municipal de mettre à jour partiellement la carte des secteurs scolaires existants afin d'intégrer ces nouvelles rues et de les affecter à l'école du Chêne. Les autres zones géographiques demeurent inchangées.

VU la loi du 13 août 2004 et notamment l'article 80,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29,

VU le Code de l'Éducation et notamment les articles L.212-7 et L.131-5,

VU la délibération n°9 du 16 décembre 1998, déterminant les secteurs scolaires de la commune, actualisé par la délibération n°7 du 23 novembre 2023,

VU les arrêtés n° 2023/247 – A et n° 2023/248 – A, portant numérotation des rues Valery Giscard d'Estaing et Pierre Bérégovoy,

VU l'avis de la Commission Prévention, Epanouissement Educatif, Social et Citoyen

CONSIDERANT la nécessité d'inclure les nouvelles dénominations de rues dans la carte des secteurs scolaire et de les affecter à une école,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'intégration des rues Valery Giscard d'Estaing et Pierre Bérégovoy dans la liste des rues de la carte des secteurs scolaires.

DECIDE de les affecter au périmètre de l'école du chêne.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette décision.

Combs-la-Ville, le 29 avril 2024

Le Maire
Guy GEOFFROY



La secrétaire de séance
Anne-Marie BOURDELEAU LE ROLLAND



Pour : 32
Contre :
Abstentions :

Envoyé en préfecture le 03/05/2024

Reçu en préfecture le 03/05/2024

Publié le 03/05/2024

ID : 077-217701226-20240429-DEL_29AVR24_11-DE